



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MRAe**

Mission régionale d'autorité environnementale  
OCCITANIE

Conseil général de l'Environnement  
et du Développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Projet de DUP ZAC "des Horts de Vernis" sur le territoire de la  
commune de Saussan (Hérault)**

**Au titre des articles L.122-1 et suivants du code de l'environnement**

N°saisine : 2022-010624

N°MRAe : 2022APO102

Montpellier, le 23 août 2022

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 22 juin 2022, la Préfecture de l'Hérault a sollicité l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) sur un projet de DUP ZAC "des Horts de Vernis" sur le territoire de la commune de Saussan (Hérault) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 22 août 2022.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.